

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2286

Conception et exploitation de la Fan Zone pour l'accueil de l'Euro 2016 - Modification du marché 161119

Direction de la Commande Publique

**Rapporteur :** M. BRUMM Richard

**SEANCE DU 4 JUILLET 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2016  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 JUILLET 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2286 - CONCEPTION ET EXPLOITATION DE LA FAN ZONE  
POUR L'ACCUEIL DE L'EURO 2016 - MODIFICATION DU  
MARCHÉ 161119 (DIRECTION DE LA COMMANDE  
PUBLIQUE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 17 novembre 2015, a retenu la proposition de la société GL EVENTS pour la conception et l'exploitation de la Fan Zone, pour l'accueil de l'Euro 2016 – Modification du marché 161119.

Dans ce cadre, un marché de services n° 161119 a été conclu avec la société GL EVENTS pour un montant de 1 098 666 € HT. Ce marché a été notifié le 15 février 2016.

En raison du contexte d'état d'urgence, des mesures de sécurité supplémentaires ont été demandées par la Préfecture et les services de secours, ce qui a conduit à modifier les prestations initialement prévues au marché. Par ailleurs, des prestations supplémentaires ont été demandées par la Ville de Lyon pour l'augmentation de la capacité du Centre Média Presse, et le programme d'animations revu à la hausse.

Compte tenu de ces modifications imprévues lors de la conclusion du contrat et de caractère exceptionnel et imprévisible, la passation d'un avenant au marché n° 161119 est nécessaire, comme suit :

Marché	Titulaire	Montant Initial du Marché € HT	Avenants antérieur € HT	Présent avenant € HT	Nouveau Montant € HT	%
161119	GL EVENTS	1 098 666,00	0	248 954,75	1 347 620,75	22,66

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération à la Direction des Evènements et de l'Animation.

La Commission d'Appel d'Offres du 7 juin 2016 a émis un avis favorable sur la passation de cet avenant.

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 7 juin 2016 ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

**DELIBERE**

1 - La modification du marché de services n° 161119 « Conception et exploitation de la Fan Zone pour l'accueil de l'Euro 2016 – Modification du marché 161119 » est approuvée.

2 – M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3 – La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre des crédits inscrits sur l'opération.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM